

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Session 2013

CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et éducation civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9,4 et 7 points ».

Cette répartition est immuable.

Chaque partie est évaluée globalement et le sujet n'indique pas de répartition des points lorsqu'il existe des sous-questions. L'évaluation globale de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale sera délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie pourra obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

On **valorisera**, dans le cadre de la note globale sur 20 points et du barème par questions, le candidat :

- qui manifestera sa bonne **compréhension** du sujet, de la problématique et du contexte ;
- qui s'efforcera de produire un **raisonnement** historique ou géographique, fera preuve d'esprit critique et/ou de connaissances personnelles pertinentes, montrera sa bonne maîtrise de l'expression écrite et du vocabulaire de la discipline, ou encore produira spontanément un schéma, une carte ou un croquis pour illustrer ses propos.

PREMIÈRE PARTIE (Géographie)

- Le candidat qui aura répondu aux attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre le candidat pourra, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Sujet 1 : L'UE et ses territoires

Attentes :

On attendra du candidat la production d'un raisonnement géographique visant à présenter la géométrie variable de l'espace européen, les éléments de cohésion et les disparités.

Éléments de réponse possibles :

- 1) Zone euro : on n'attend pas du candidat une définition officielle mais la présence d'éléments permettant de vérifier la connaissance de cette notion (ex : monnaie unique, espace, union monétaire, pays d'Europe ayant la même monnaie, etc.).
Espace Schengen : on n'attend pas du candidat une définition officielle mais la présence d'éléments permettant de vérifier la connaissance de cette notion (ex : espace de libre circulation des personnes, possibilité pour les personnes de circuler librement dans un espace, etc.).
- 2) Le candidat devra évoquer plusieurs types de territoires qui coexistent au sein de l'Europe (Union Européenne, zone euro, espace Schengen,...) et qui ne concernent pas toujours les mêmes pays. On attend du candidat un exemple précis.
- 3) On attend du candidat qu'il évoque le fait que ces différents territoires ne sont pas figés. On attend également qu'il évoque les écarts de développement (économie, transports, infrastructures,...) à différentes échelles (pays, régions, territoires, villes,...). On n'attend pas l'exhaustivité, mais la compréhension des disparités au sein de l'Europe. Le candidat appuiera sa réponse au moins sur deux exemples précis illustrant les questions relatives à l'élargissement de ces différents territoires.

Éléments de valorisation :

On valorisera une réponse comportant plus de deux exemples.

On valorisera le candidat qui s'appuiera sur des éléments d'actualité.

Sujet 2 : Les mutations du système productif en France

Attentes :

On attendra du candidat la production d'un raisonnement géographique visant à définir ce qu'est le système productif, à expliquer en quoi consiste la tertiarisation des espaces productifs français, à présenter les conséquences de la mondialisation sur les espaces productifs français.

Éléments de réponse possibles :

- 1) Système productif : on attend du candidat des éléments permettant de vérifier la connaissance de cette notion, sans nécessairement qu'il en donne une définition « officielle » ou « canonique » : ensemble des activités économiques d'un pays, activités économiques de production des différents secteurs, production des biens et des services,...
- 2) On attend du candidat qu'il montre sa compréhension du phénomène, à savoir la transformation, la mutation progressive du système productif français : baisse du poids des secteurs agricoles et industriels parallèlement à l'essor des activités de service (augmentation de la part de ces activités dans la production de richesses, développement des secteurs de la recherche, de la gestion, du commerce,...).
- 3) On attend du candidat qu'il évoque les différents aspects de l'impact de la mondialisation sur les espaces productifs français :
 - le développement des échanges permettant la croissance de secteurs de production (pôles de compétitivité, technopoles, industries de pointe, agro-alimentaire, secteur viticole,...) ;
 - délocalisations et difficulté de reconversion d'anciens espaces productifs.

Le candidat appuiera sa réponse au moins sur deux exemples précis illustrant les impacts de la mondialisation sur les espaces productifs français.

Éléments de valorisation :

Des exemples précis et localisés pertinents illustrant le raisonnement géographique attendu.

L'évocation de la transformation des paysages liée à la tertiarisation de l'espace productif français.

DEUXIÈME PARTIE (Éducation civique)

- Le candidat qui aura répondu aux attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre le candidat pourra, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Sujet : Défense et respect des Droits de l'Homme dans le monde

Attentes :

On attendra du candidat qu'il relève les principales informations du texte pour étayer son explication (attentat contre une militante du droit à l'éducation des femmes et des filles) et sa démonstration (participation de l'ONU et d'autres acteurs à la défense des Droits de l'Homme). Sa réflexion s'appuiera également sur quelques connaissances personnelles.

Éléments de réponse possibles :

Dans le texte, au moins deux éléments parmi les suivants :

- attentat contre une jeune militante courageuse (valeur de l'engagement) ;
- remise en question du droit à l'éducation des femmes et des filles ;
- droit à l'éducation des femmes et des filles = droit fondamental et universel inscrit dans la Déclaration de 1948 (DUDDH).
- volonté de faire punir les auteurs de ces actes ;

Identification d'un autre acteur (ONG, gouvernements, institutions internationales, personnalités, militants associatifs, tribunaux internationaux...) que l'ONU.

Présentation des principaux moyens d'action de l'ONU et de cet autre acteur.

Présence d'élément(s) de connaissance venant appuyer la production du candidat.

Éléments de valorisation :

Evocation du contexte religieux et politique du Pakistan.

Citation de plusieurs acteurs autres que l'ONU.

Exemples précis et contextualisés d'actions en faveur des Droits de l'Homme.

TROISIÈME PARTIE (situations d'Histoire)

- Le candidat qui aura répondu aux attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre le candidat pourra, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Sujet 1 : La chute du Mur de Berlin

Attentes :

On attend du candidat qu'il fasse une réelle analyse des documents. Il ne devra pas se contenter de recopier ou de paraphraser le texte, ni de faire un simple exposé de ses connaissances.

Éléments de réponse possibles :

- Construction élaborée en 1961 dans le but d'empêcher les habitants de Berlin-Est et de la RDA de passer dans la partie ouest de Berlin. Il a été démoli dans le contexte d'effondrement du bloc communiste.
- Il rappelle la division imposée de l'Allemagne, de l'Europe et du monde en deux blocs opposés.
- Helmut Kohl reconnaît la responsabilité de l'Allemagne dans la Seconde Guerre mondiale et son bilan. Il évoque la réunification de l'Allemagne.
- L'Allemagne sera désormais pacifique et son unification permettra celle de l'Europe. Par ailleurs, la fin de la division Est - Ouest rend possible le règne de la paix, de la démocratie et du respect des droits de l'Homme à l'échelle planétaire.

Éléments de valorisation :

- Date de construction du Mur (1961). Politique d'ouverture de Mikhaïl Gorbatchev.
- Les vestiges du Mur contribuent à préserver la mémoire de la division imposée de l'Allemagne.
- Précisions concernant les « souffrances » et les circonstances de cette division.
- Édification d'un nouveau Berlin (présence des grues) unifié et moderne.
- Point de vue subjectif d'un acteur de la situation, Helmut Kohl.

Sujet 2 : Le 11 Septembre 2001

Attentes :

On attend du candidat qu'il fasse une réelle analyse des documents. Il ne devra pas se contenter de recopier ou de paraphraser le texte, ni de faire un simple exposé de ses connaissances.

Éléments de réponse possibles :

- Juste après l'attaque terroriste contre les tours du *World Trade Center*, le 11 septembre 2001.
- G. W. Bush identifie comme responsables de ces actes les terroristes, ennemis de l'Amérique donc du camp de la liberté. Plus précisément les pays de l'« Axe du Mal » et d'autres pays accusés de soutenir l'action terroriste (au moins un pays cité).
- Discours orienté dans une vision « messianique » du rôle des Etats-Unis, chantres de la liberté et lumière du monde. On attend que le candidat fonde ses propos sur des citations du texte.
- Intervention militaire en Afghanistan sous mandat de l'ONU et en Irak.

Éléments de valorisation :

- Précisions concernant les événements du 11 Septembre (déroulement, acteurs, etc.).
- Analyse fine de la carte au regard de la question.
- Aspect manichéen du lexique de G.W. Bush.
- Précisions sur les interventions militaires : dates, troupes engagées, motivations, résultats, conséquences internationales...